

Snes Créteil info

Créteil Snes Info. Tel : 08.11.11.03.83 Fax : 01 41.24.80.61 - 3 rue Guy du Gouyon du Verger 94110 Arcueil

Avec le Snes reprendre la main sur le métier

Stage « Entrer dans le métier »

Difficultés scolaires des élèves, difficultés du métier à trouver des ressources dans le collectif.

Le travail collectif des enseignants comme solution : la difficulté scolaire des élèves.

Travailler en équipe est une recommandation très courante dans les circulaires de l'Éducation nationale. Mais en pratique, cela se résume le plus souvent à des temps de concertation, des temps de préparation d'examens blancs ou même de préparation de séquences pédagogiques à plusieurs.

Autant dire que ce qui se fait en classe au quotidien, les exercices donnés aux élèves, les activités bâties par les enseignants ne sont presque jamais le produit d'un travail collectif suivi et régulier, a fortiori d'enseignants de matières différentes.

A partir de la présentation d'une expérience qui se déroule à l'heure actuelle dans un collège ZEP de Nantes et de cas concrets de leçons produites, Sylvain Marange nous présentera en quoi le travail collectif et pluridisciplinaire des enseignants peut permettre une remise en réflexion d'élèves qui avaient parfois les plus grandes difficultés, avec pour effet secondaire un début de réconciliation des élèves avec l'école, et des enseignants avec leur métier.

Constituer des collectifs pour résoudre les difficultés du métier.

Des enseignants et des chercheurs du CNAM travaillent depuis plusieurs années dans le cadre de la Clinique de l'Activité et du SNES, à l'étude des enjeux du métier d'enseignant. Ce travail, fondé sur l'analyse des situations réelles, filmées en classes et discutées en confrontation croisée entre professeurs sous la conduite des chercheurs, s'attache à faire émerger les situations qui sont vécues, du point de vue des profs, comme des situations problématiques : des moments où « ce que l'on va être amené à faire n'est pas tout ce qu'on voulait faire ». Il s'agit ensuite d'observer la façon dont chacun, à chaque moment, adapte sa pratique à ces situations d'empêchement.

Ces situations-problèmes constituent des moments de la

pratique enseignante auxquels chacun d'entre nous est confronté, et qu'il a à résoudre.

Cette étude a permis de dégager un certain nombre de thèmes qui, toutes disciplines confondues, semblent constituer les enjeux du métier d'enseignant.

Lors de cette journée du 22 janvier 2008, enseignants et chercheurs de la Clinique de l'Activité se proposent d'exposer leur méthode de travail, leur expérience et certains conflits du métier : quand les élèves ne parlent pas, la mise en place des règles, les débuts de cours, la question de la proximité, les concurrences entre les différents objets de transmission (savoirs/savoir-faire...), etc....

Si ce travail collectif n'apporte pas de solution unique ou définitive, il contribue à débarrasser le métier de sa dimension « magique » celle liée à ce « don d'enseigner » ou cette « autorité naturelle », qui font les espoirs et les désespoirs de tant de collègues.

Céline Boudie Secteur IUFM

Réunions mutation – Stagiaires IUFM

🚦 Mercredi 28 novembre à 14h30

🚦 Mardi 4 décembre à partir de 18h00

Au Snes Créteil

3, rue Guy de Gouyon du Verger
94110 Arcueil

STAGE

« ENTRER DANS LE MÉTIER »

MARDI 22 JANVIER

DE 9H30 À 17H00

Au Snes Créteil

3, rue Guy de Gouyon du Verger
94110 ARCUEIL

(RER B ou M° Porte d'Orléans et bus 187 / 197 descendre à Croix d'Arcueil).

SOMMAIRE

1/ Edito 2/ Stage 3/ Modèle d'autorisation d'absence 4/ Elections

SNES-Créteil Info – Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale
SNES – hebdomadaire – Directeur de Publication G. Réquigny CP 0509S 06883.
N°07-27

Modèle de demande d'autorisation d'absence

à adresser au recteur, sous couvert de votre chef d'établissement, un mois au moins avant la date de stage. Recopiez ce courrier et déposez-le avant le 22 décembre 2007 au secrétariat de votre chef d'établissement.

Nom - Prénom :

Grade et Fonction :

Établissement :

À Monsieur le Recteur

Sous couvert de M (1)

[date]

Conformément aux dispositions (2)

- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale

et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé du..... au(3) pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à

Il est organisé par le SNES (fsu) sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré - SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

A Le.....

Signature

(1) Nom et qualité du chef d'établissement ; cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique

(2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire loi 84-16 ; non titulaire loi 82-997)

(3) Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne faire figurer que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.

FICHE D'INSCRIPTION AU STAGE ACADÉMIQUE SNES

A renvoyer par courrier au Snes Créteil 3, rue Guy de Gouyon du Verger 94110 Arcueil
ou par mail : iufm@creteil.snes.edu

Thème du stage : Stagiaires IUFM : entrer dans le métier

- Date(s) du stage : 22 janvier 2008 de 9h30 à 17.00

Lieu : Snes Créteil – 3, rue Guy de Gouyon du Verger 94110 Arcueil

Nom - prénom :

Adresse personnelle :

Adresse électronique :